
A découvrir

Qui sont les membres ?
Point sur l'ordonnance !
Les RHT, bonnes nouvelles
Les APG, c'est à vous
Devenir membre

Bonjour à tous,

Nous avons actuellement **25 membres adhérents**, 15 demandes en attente de dossier et 14 prospects.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN.

Les membres de l'AECG sont ...

AudioVisuel Concept, Azalink, Chocologo, CLS Déco, Démentiel, Dorier, Events Concept, GemExpo, Global Audiovisuel, Iceberg, Jour de Rêve, KTNM Concepts, Lumens8, Mathys, MCI, Nepsa, Options, Palexpo, ProExpo, RedZone, Skynight, SST Events Experiences, Strobotech, Symporg, Vitalis Events.

Dates clés

25 Novembre :
Vote au Grand Conseil Genevois
sur le projet de loi concernant
les cas de rigueur

1er Décembre :
Entrée en vigueur de
l'ordonnance fédérale sur les
cas de rigueur

Point sur l'Ordonnance Fédérale

ExpoEvent notre association sœur qui représente +150 membres de toute la Suisse et l'**AECG** ont répondu à la consultation fédérale.

Nous souhaitons remercier la FER pour son soutien.

Les points clés sur l'Ordonnance...

- ⇒ **L'enveloppe globale de soutien a été revue à la hausse pour atteindre 1 milliard de CHF.** Les premiers 400m sont supportés à 50/50 par la Confédération et les Cantons. Les 600m supplémentaires seront constitués à 80% par la Confédération et 20% par les cantons.
- ⇒ **La clé de répartition entre les cantons n'est pas encore claire à 100%.**
- ⇒ **Un pré-accord sera voté pour un cadre légal « préventif » sur un programme de prêts COVID « 2 ».** Mais ce programme de prêts ne sera PAS activé sauf en cas de nécessité en 2021 au plus tôt.

La prochaine étape clé, c'est cette semaine

Comme vous pouvez le lire dans l'encadré des dates clé, tout va se jouer la semaine prochaine avec le projet d'application spécifique pour le canton de Genève.

Oui, vous pouvez n/vous aider tout de suite !

- Adhérer à l'association car nous avons besoin de moyens humains et financiers pour opérer (lire ci-dessous)
- Contacter les membres du conseil d'Etat et les députés du Grand Conseil genevois **que vous connaissez personnellement** (chaque téléphone est important)

→ **Antoine, notre Président, se tient à votre disposition avec un guide de communication et pour la coordination des contacts.**

Point Media

En référence, notre article avec Antoine sur la création de l'AECG dans le journal de la FER.

Nous sommes toujours en contact avec des journalistes de plusieurs médias, mais nous avons choisi de ne pas prendre la parole publiquement au nom de l'AECG, car cela ne nous semble pas nécessaire pour le moment.

RHT, les bonnes nouvelles de la semaine

- La procédure simplifiée fait son grand retour jusqu'au 31 Mars 2021.
- Le délai de carence est supprimé également.
- Vous pouvez appliquer les RHT au contrat type CDD et apprenti
- La clause de 4 mois maximum avec 85% ou plus de RHT a été supprimée.

Nous vous invitons à parler avec votre conseiller RH pour appliquer tout ceci basé sur votre situation personnelle.

APG, à vous de jouer !

Si vous êtes un dirigeant salarié de votre propre entreprise, que votre chiffre d'affaires du mois est inférieur de 55% au moins à la moyenne mensuelle pluriannuelle 2015-2019 et que vous avez subi une baisse de salaire vous-mêmes, alors vous devriez être éligibles pour percevoir des APG ! Cette mesure **fédérale** est prévue du **17 septembre 2020 au 30 juin 2021**, et une nouvelle demande doit être faite chaque mois.

→ Lien (si vous êtes à la FER CIAM) vers le formulaire de demande d'APG : <https://apg-pandemie.e-serv.ch/ciam/apg>

Pour plus de détails, adressez-vous à votre caisse AVS.

Un projet de loi **cantonal** pour un soutien extraordinaire rétroactif pour dirigeants salariés **entre le 1 juin et le 16 septembre 2020** devrait également être votée par le Grand Conseil le 25 novembre.

→ Lien vers le projet de loi :

<http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12801.pdf>

Cotisation

Droit d'Entrée Unique :
CHF 1'000.-

+ Cotisation Annuelle :
CHF 500.-

Formulaire d'adhésion
disponible au
secrétariat :

Line BENAÏSSA
Secrétaire Administrative
T+41 58 715 38 40
line.benaïssa@fer-ge.ch

Quel est le fonctionnement de l'AECG ?

- Nous avons un **comité** qui revoit le plan d'actions et prend les décisions. Il est composé de 7 membres qui se réunissent chaque semaine et se répartissent les actions, et une secrétaire patronale de la FER
- Le Président pour cette année sera activement impliqué avec les politiques, prendra part aux entretiens des commissions parlementaires, et les médias
- Le Vice-Président est en charge des membres, la communication de l'association et les relations ExpoEvent
- Le Trésorier gère le budget, la facturation et l'administratif
- Tous les adhérents peuvent être très utiles pour augmenter notre influence économique et politique dans les semaines qui viennent
- Nous n'offrons pas de service juridique personnalisé avec l'association. Les informations sont mises à jour régulièrement sur le site de la FER-GE. Si vous êtes membre de la FER, merci de vous adresser à eux.

→ Nous attendons vos inscriptions afin d'être toujours plus percutants dans nos actions.

Merci aux membres adhérents

Ensemble nous serons plus forts ; nous avons besoin de vous financièrement et sur le terrain.

En cette période de crise, nous offrirons bien évidemment une communication régulière à tous nos **membres et acteurs du secteurs** (vous pouvez envoyer vos suggestions à Sébastien: sebastien.tondeur@mci-group.com)

Au nom du comité, Antoine et moi restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Bien à vous,
Le Comité

AECG (Association Événements Congrès Genève)

Contact :

Larissa ROBINSON
Secrétaire patronale
Titulaire du brevet d'avocat
98, rue de Saint-Jean - CP 5278 - 1211 Genève 11
T +41 58 715 38 40
larissa.robinson@fer-ge.ch